

EN BAIE D'AUDIERNE, LE GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU A-T-IL VRAIMENT BESOIN D'UNE ZONE DE PROTECTION FORTE ?

Le gravelot à collier interrompu a-t-il tant besoin de cette nouvelle zone de protection forte en baie d'Audierne ? La réponse est « non » pour Bretagne Vivante, qui privilégie d'autres espèces plus menacées.



une période critique dans leur cycle de vie avec celle des rassemblements post-nuptiaux. Bretagne Vivante a documenté ces moments.

C'est la raison pour laquelle, depuis de nombreuses années, l'association devenue conservatoire dispose des cages pour protéger les nids. Et voici les résultats : « 75% des pontes arrivent à éclosion. On était à 45-50% dans des enclos signalés, à 20%-25%, sans protection. Par contre, pour les poussins on ne peut rien faire parce qu'ils partent tout de suite du nid, c'est notre limite », répond David Hemery.

« Selon la ministre, le danger principal pour le gravelot à collier interrompu vient des activités humaines et des chiens. Ça justifierait la mise en place de cette zone de protection forte. Or, les études montrent que le danger est plutôt à chercher du côté des corvidés, telles les corneilles, de véritables prédateurs, comme, probablement, le faucon crécerelle », observe David Hemery.

Ce salarié du conservatoire d'espaces naturels Bretagne Vivante est le coordinateur régional de suivi du gravelot interrompu. « Enlever l'homme de la plage n'est pas la solution. On l'a vu en 2020 lors de la crise sanitaire, la pire année, depuis 2011, pour le gravelot. Il n'y avait personne sur la plage. Les corneilles faisaient des allers-retours pour piller les œufs et les poussins, on a observé cela avec des pièges photos », décrit-il.

« 75% des pontes arrivent à éclosion »

Ces gravelots se seraient-ils accoutumés à la présence humaine ? Sans aucun doute. Ces oiseaux le vivent d'autant mieux quand les promeneurs respectent une distance de quarante à cinquante mètres avec les zones de nidification,

D'autres espèces menacées à prioriser

Cependant, ces mesures, auquel s'ajoute, en baie d'Audierne, un arrêté préfectoral de protection de biotope, qui couvre 40 hectares, n'empêchent pas totalement les dégradations. Trois actes de vandalisme y ont été constatés cette année. C'est rare. Des nids ont été volontairement détruits. La population de gravelots à collier interrompu tend, d'ailleurs, à s'éroder depuis un pic survenu en 2023-2024. « On compte 26 couples, après une cinquantaine il y a trois quatre ans, mais on en aperçoit d'autres sur des sites secondaires », confie le spécialiste.

Alors, fallait-il créer, en baie d'Audierne, cette petite zone de protection forte ? « Une zone de protection forte, c'est toujours utile. Là, c'est la communication autour du gravelot qui a été mauvaise et ce n'est pas le bon outil pour les raisons évoquées plus haut. Je pense que ce serait bien plus profitable à des espèces menacées comme le vanneau huppé, le phragmite aquatique et l'anguille européenne », assure le salarié de Bretagne Vivante.